

FLASH INFO

15 OCTOBRE : COMMISSION BLANCHET

Informations du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Membre du bureau national

Véronique Titeux, Principale
Collège JC Dauphin, Nonancourt
veronique.titeuxt@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Gérald Hochart
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Véronique Titeux
Frédéric Delamare

Secrétaire départemental 27

Gérald Hochart, Proviseur
Lycée Les Fontenelles, Louviers
gerald.hochart@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Sophie Perrat, Principale
Collège Les Hauts du Saffimbec Pavilly,
sophie.perrat@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

Compte rendu de la commission Blanchet du mercredi 15 octobre 2014 :

Participants pour le SNPDEN-UNSA : Corinne LAURENT, Gérald HOCHART, Sophie PERRAT, Catherine GUERET-LAFERTE, Frédéric DELAMARE, Véronique TITEUX, Eric BOISSIERE, Arnaud DRU.

1. Actualités

● Bilan de rentrée :

- Le **SNPDEN-UNSA** se plaint des BMP attribués très tardivement ainsi que des modifications des TRM et des couplages de postes ce qui a mis les équipes de direction en difficulté en particulier les adjoints pour la réalisation des emplois du temps. Le recteur nous répond que le calendrier est national, l'affectation des professeurs stagiaires a eu lieu le 15 juillet ce qui met la pression sur les services car il faut contacter les stagiaires dans l'urgence. Pour la rentrée prochaine, nous sommes informés que la descente de la liste des stagiaires sera avancée de quelques jours. Pour les couplages de postes, il y a eu des contraintes de ressources humaines avec des signalements de situations particulières qui nécessitaient des ajustements.

- le **SNPDEN-UNSA** a demandé au Recteur un bilan de la situation des postes vacants et des remplacements dans l'académie. Il reste des établissements où il manque des enseignants en particulier dans les disciplines scientifiques (en mathématiques...) et professionnelles. Les collègues subissent la pression des parents. Le recteur nous répond qu'il y a un problème de vivier, elle prend l'exemple des mathématiques où il y a très peu d'étudiants en master (entre 10 et 15). Il y a actuellement 57 contractuels en mathématiques.

- **½ journée socle :**

Le **SNPDEN-UNSA** évoque la désorganisation dans les EPLE liée au choix peu judicieux de la date du 10 octobre, jour des élections puis du changement pour le 17, qui a mis des collègues en difficulté. Nous avons alerté à ce sujet et nous n'avons pas été entendus (proposition d'un mercredi matin).

Mme la DASEN a répondu que leur souhait était de ne pas organiser de consultation un matin et surtout pas un mercredi matin à cause des rythmes scolaires. La date d'un vendredi a été choisie parce que cela semblait un jour plus favorable aux parents pour prendre une 1/2 journée de RTT. La date du 10 octobre ne leur semblait pas incompatible avec les élections de parents, puisque 80% de familles votent par correspondance. Les organisations de parents leur ont d'ailleurs reproché la date du 17 octobre avec la même virulence.

- **DHG 2015 :** Collèges

Sachant qu'une réflexion était à l'ordre du jour, le **SNPDEN-UNSA** s'est enquis de nouvelles règles éventuelles concernant les principes de répartition des moyens en vigueur. Les deux DASEN ont confirmé une orientation vers un fonctionnement commun en 276 avec un aboutissement rapide dont nous serions informés. (Des réunions de travail avaient eu lieu au cours de l'année scolaire dernière dans l'Eure ; réunions auxquelles des principaux avaient été associés puis un élargissement aux représentants syndicaux.)

Une prochaine note parviendra aussi pour informer de l'évolution de ces dotations avec la transformation des heures statutaires en indemnités (type IFIC élargi). La nouvelle dotation aura trois unités de compte : les heures postes, les HSA et les indemnités. La conséquence apparente correspondra à une baisse des dotations globales mais la compensation indemnitaire sera équivalente. Le Secrétaire Général s'est engagé au strict report sans économie de moyens.

- **Les associations sportives :**

Depuis le rapport LEBLANC de 2001, la situation concernant les AS n'a pas évolué, les personnels de direction risquent en étant président de l'AS d'être traînés devant les tribunaux pour plusieurs motifs : gestion de fait en faisant voter par le CA des EPLE des subventions pour financer une association dont ils assument la présidence, pour la responsabilité civile et/ou pénale concernant la sécurité. Le **SNPDEN-UNSA** demande une clarification des textes concernant la présidence des AS. Le mot d'ordre pour nos adhérents est :

- retourner l'affiliation tamponnée mais non signée
- ne signer aucun document au titre de président de l'AS
- ne pas faire voter de subvention par le CA

L'IA IPR d'EPS rappelle qu'un guide de l'AS a été adressé aux chefs d'établissement et que dans les textes le chef d'établissement reste le président de l'AS.

2. Pédagogie

- **Machines dangereuses :**

Le cadrage national met en difficulté les collègues avec une procédure à engager auprès de l'inspection du travail pour les ateliers dans les EPLE et une vérification impossible à assurer sur les lieux de stages. Il n'y a pas eu de déclinaison académique de cadrage et de conseils aux collègues. Le **SNPDEN-UNSA** a alerté sur le risque réel de pertes de lieux de stage en particulier dans les petites entreprises et dans l'artisanat. Dans une enquête nationale, il ressort qu'1/4 des

EPLE déclarent que des entreprises qui accueillent des stagiaires n'en prendront plus. Le **SNPDEN-UNSA** demande un protocole de sécurisation des chefs d'établissement de la part du recteur. Dans l'attente, il est conseillé aux collègues d'ajouter une mention au bas des conventions " Le chef d'entreprise atteste s'être acquitté des formalités de dérogations aux travaux réglementés des mineurs auprès de l'inspection du travail."

- **Contrats d'objectifs :**

Le **SNPDEN-UNSA** demande un point d'information sur les contrats d'objectifs. Mme BLANCHARD, IA IPR en charge du dossier, annonce deux dates pour les signatures de contrats en janvier et en juillet 2015. L'objectif est que fin 2017, tous les EPLE aient contractualisé. Le contrat d'objectif doit, au préalable à la signature avec le Recteur, être approuvé par le CA et le DASEN. En novembre, un calendrier et un vade-mecum vont être envoyés dans les EPLE.

- **Ulis et scolarité adaptée**

Les problèmes rencontrés pour recruter des AESH sont évoqués : pas de vivier, problème avec les contrats. Des élèves ont une notification MDPH mais ne sont pas affectés en ULIS faute de place. Le **SNPDEN-UNSA** s'inquiète du glissement des élèves relevant d'ULIS en SEGPA. Le recteur répond qu'il y a eu la mise en place d'un dispositif ULIS provisoire au collège Branly. Il y a eu 8 élèves affectés en SEGPA avec des plans d'accueil très individualisés. Les élèves sans affectation sont dans les collèges.

- **Examens: de la reconquête du mois de juin ...et du mois de mai ...**

Mme le Recteur a été interrogée sur l'organisation du baccalauréat avec la multiplicité des épreuves, certaines organisées nationalement et d'autres au niveau de l'établissement. La suppression massive d'heures de cours n'est plus tolérable, des marges de progrès existent par une meilleure concertation en amont.

La question des indemnités de chef de centre avec la non prise en compte de l'organisation des épreuves en établissement est de nouveau posée.

Le souhait du même traitement des élèves du bac professionnel au moment des résultats est abordé.

Des questions qui demandent des réponses pour une meilleure organisation et une meilleure reconnaissance de l'investissement des personnels de direction qui au moment des examens montrent un très grand professionnalisme au service de la réussite des élèves.

Il y aura une réunion en décembre sur la convocation des professeurs pendant les CCF pour les examens.

- **Établissements privés :**

Le **SNPDEN-UNSA** demande que les lycées privés soient intégrés dans AFFELNET comme c'est le cas dans d'autres académies ce qui éviterait les inscriptions en double et serait plus transparent.

3. Ressources humaines - carrières

- **Suivi des carrières des personnels de direction**

Le **SNPDEN-UNSA** évoque les comptes-rendus des entretiens d'évaluation. Des collègues ont demandé la révision de compte-rendu d'entretien. L'autorité saisie aurait dû notifier sa réponse dans un délai de quinze jours suivant la réception de la demande de révision du compte-rendu de l'entretien professionnel. Mais à ce jour, certains n'ont pas eu de réponse. La DPID nous répond que les 5 cas ont été traités, s'il y a eu un oubli, le collègue doit se manifester auprès de la DPID.

- **IF2R :**

Le **SNPDEN-UNSA** est satisfait du bilan présenté par les services du Rectorat et les remercie vivement. Il tient cependant à rappeler que tous les personnels de direction de l'académie doivent percevoir l'IF2R avant la fin de l'année civile. La DPID a répondu que la situation de l'IF2R était sous contrôle et que tous les collègues devraient la percevoir avant la fin de l'année.

La commission s'est avérée assez longue, l'ordre du jour conséquent résultant de la tenue très parcimonieuse des Blanchet !

Nous avons rappelé l'intérêt de réunions plus fréquentes permettant l'évocation des problèmes en temps plus proche de la réalité de terrain.

Le **SNPDEN-UNSA** n'avait pas souhaité faire de déclaration liminaire, réservant cet usage à l'ouverture d'instances officielles telles que les Commissions Paritaires.